

Histoire de la nouvelle grille salariale

La période est propice à la diffusion d'informations de toutes sortes, trop souvent infondées.

À la salle des maîtres, face à des collègues mal informés qui auraient tendance à se moquer du SAEN, à le traiter d'amicale, vous devez être en mesure d'affirmer que vous êtes fier de votre choix, ce n'est en aucun cas un signe de mollesse!

Il paraît utile au Comité cantonal de faire un bref historique concernant la nouvelle grille salariale qui est à l'origine des grèves actuelles.

- **25 août 2014**, lors d'une commission de travail, dans un point intitulé « *Politique salariale 2015 et années suivantes* », le Conseil d'État mentionne son intention d'instaurer un nouveau système, unique, plus proche de celui des autres cantons. Les enseignants sont bien sûr les premiers concernés et il faut le discernement des représentants du SAEN pour alerter leurs collègues et mener la lutte tout au long de l'automne. *Plus de deux cents documents figurent sur notre site internet.*
- **24 septembre 2014**, après une conférence de presse tenue par le Conseil d'État le jour même, parallèlement à la récolte de signatures pour la motion populaire exigeant l'abandon de l'obligation de cotiser à la caisse de remplacement, une première lettre d'information alerte les membres: « **Graves menaces sur les salaires des jeunes** ».
- **19 novembre 2014**, la journée syndicale renforce la lutte.
- **25 novembre 2014**, une grande manifestation de la fonction publique réunit plus de 2000 personnes dont une forte majorité d'enseignants et dénonce particulièrement la baisse de la progression salariale pour 2015 et 2016: avec une demi-progression... au maximum!
- **Janvier 2015**, mise à exécution de la baisse de progression, mesure annoncée comme transitoire.
- **Au cours de l'année 2015**, après l'engagement du chef de projet, le travail se poursuit dans les services de l'État, mais si les syndicats sont parfois informés, ils sont soigneusement mis à l'écart des organes actifs.
- **17 novembre 2015**, à la veille de la journée syndicale, le Conseil d'État présente un premier projet chiffré. Très vite, on mesure l'ampleur de la catastrophe. *Le syndicat produit une vaste documentation avec de multiples graphiques pour illustrer la menace.* Il prend aussi contact avec des députés.
- **Décembre 2015**, lors de la session du budget, le Grand Conseil reproche au gouvernement de ne pas avoir négocié, mais d'avoir seulement informé les syndicats. Le Conseil d'État mue la *Commission de consultation* en *Commission d'élaboration*; plusieurs nouveaux représentants syndicaux l'intègrent.
- **Durant l'hiver 2016**, la commission d'élaboration se réunit 6 fois. Les syndicats proposent des variantes qui sont jointes au projet du Service des ressources humaines de l'Etat. Dans le même temps, en vain, les syndicats ne cessent de demander des données chiffrées démontrant que la masse salariale de l'Etat doit impérativement être adaptée.
- **11 mai 2016**, une assemblée générale extraordinaire se tient à Neuchâtel pour débattre de la stratégie à adopter dans le dossier de la nouvelle grille salariale, alors que l'on attend l'annonce des intentions du Conseil d'État.

- **27 mai 2016**, le Conseil d'État présente la grille salariale qu'il entend mettre en œuvre dès 2017; à quelques toutes petites nuances près, c'est la même que celle de novembre 2015... Le syndicat engage une nouvelle bataille de communication, il rencontre des députés et des conseillers d'État, tout cela en pure perte.
- **16 juin 2016** : Le Conseil d'État présente sa nouvelle politique salariale pour la fonction publique devant la presse. Elle doit entrer en vigueur le 1er janvier 2017 et le gouvernement prétend qu'elle vise à renforcer l'attrait de la fonction publique et de l'enseignement!
- **20 juin 2016**, une assemblée de la fonction publique est convoquée au Mail à Neuchâtel. Des décisions sont prises pour la rentrée scolaire.
 - Nouvelle information à tous les membres.
 - Envoi d'un dossier aux députés.
- **31 août 2016**, mobilisation dans les écoles sous forme d'une récréation prolongée.
- **Début septembre 2016**, Alerte nationale: la conférence des présidents du Syndicat des Enseignants Romands (SER) et de son pendant en Suisse allemande, le LCH, votent une résolution appelant le Conseil d'État à renoncer à dévaloriser la profession.
- **12 septembre 2016**, communiqué de presse et lettre au gouvernement du SER en appui aux enseignants neuchâtelois. *Le SER dénonce la dévalorisation de la profession d'enseignant, qui menace la qualité et le professionnalisme du corps enseignant ou encore le recrutement de celui-ci.*
- **15 septembre 2016**, grande manifestation réunissant plus de 1000 fonctionnaires dans la rue.
- **28 septembre 2016**, les syndicats d'enseignants déplorent le refus du gouvernement cantonal de revenir en arrière sur sa décision et annoncent la mise en place d'une grève administrative.
- **26 octobre 2016**, le ton monte entre les deux parties. Estimant ne pas être entendue, une majorité des syndicats de la fonction publique (dont le SAEN) refuse de discuter avec le gouvernement lors d'une réunion de la commission du travail.
- **2 novembre 2016**, lors de la journée syndicale du SAEN, la grève est soutenue par près de 40 % des votants contre à peine plus de 10 %... mais les abstentions (disons plutôt les votes blancs) empêchent la mise en œuvre de la décision.
Le syndicat ne peut pas passer outre ses statuts qui stipulent qu'il faut que les 2/3 des membres présents à l'Assemblée Générale votent la grève pour que celle-ci soit soutenue par le syndicat. Cela n'empêche en rien les membres du SAEN de participer à la grève.
- **4 novembre 2016**, réunis en Comité du SER, les présidents romands décident de soutenir financièrement les enseignants neuchâtelois membres du SAEN qui se joindront à la grève!
- **8 et 9 novembre 2016**, forte participation des enseignants neuchâtelois au mouvement de grève initié par le SSP; de nombreux membres du SAEN s'y associent.
- **9 novembre 2016**, *Mme Maire-Hefti reçoit une délégation des syndicats. Il s'agit d'un échange d'idées informel.*

- **14 novembre 2016**, lors d'une assemblée générale extraordinaire de belle tenue et bien fournie, le SAEN vote à l'unanimité (moins une abstention) le dépôt d'un préavis de grève pour le jeudi 24 novembre, reconductible le vendredi 25.
La décision a une portée historique pour le Syndicat Autonome des Enseignants Neuchâtelois.
Elle illustre l'indignation des membres devant le projet de nouvelle grille salariale qui réduit les salaires promis aux jeunes enseignants, alors que la charge de travail explose et que le personnel qualifié commence à manquer à la tête des classes.
- **15 novembre 2016**, les deux syndicats d'enseignants écrivent au Conseil d'État et formulent des propositions; celles-ci reposent essentiellement sur un report de la mise en place de la grille en prolongeant durant deux ans les mesures transitoires et quelques mesures relatives aux conditions de travail.
- **22 novembre 2016**, le Conseil d'État répond à la lettre des syndicats du 15 novembre. Il refuse toujours de renoncer à la grille salariale, mais propose 8 mesures (souvent déjà connues) dans le cadre des conditions de travail. Le Conseil d'État invite les syndicats à le rencontrer le mercredi 30 novembre à 7h.
- **24 novembre 2016**, une nouvelle fois, forte participation des enseignants neuchâtelois à la grève; l'Assemblée décide de renoncer à la reconduction du lendemain, mais décide du dépôt d'un nouveau préavis pour le mercredi 30 novembre, à l'aube, pour accompagner les négociateurs reçus par le Conseil d'État.
- **30 novembre 2016**, c'est la foule au Château avant même 7h du matin. Il est difficile de se faufiler à l'intérieur. La délégation syndicale est reçue par le Conseil d'État in corpore. Le gouvernement reste absolument inflexible sur la grille, mais confirme les 8 mesures proposées dans sa lettre du 22 novembre et est prêt à en étudier d'autres. Il promet une réponse dans la journée, les syndicats prenant position encore avant la fin de la semaine.
- **1er décembre 2016**, les syndicats consultent leurs membres. Le SSP lors d'une assemblée à La Chaux-de-Fonds; le SAEN par un sondage avec invitation aux intéressés à participer à un comité cantonal extraordinaire. Le résultat est très proche dans les deux cas: 75 à 80% des membres souhaitent l'instauration d'une trêve.
- **2 décembre 2016**, le SAEN communique sa réponse au Conseil d'État.
- **6 décembre 2016**, les syndicats appellent les enseignants à venir en masse au Château en fin d'après-midi à l'occasion de la session du budget du Grand Conseil.

Sans l'engagement massif du SAEN, le travail inlassable de son président, les choses se seraient passées autrement. En effet, Pierre Graber, partage tous les résultats de son travail avec les autres syndicats.

Tous les membres doivent savoir que LEUR syndicat s'est toujours conduit de manière exemplaire dans cette affaire et ce, sans perdre de vue les autres dossiers qui nécessitent l'engagement du SAEN et de son comité.

- adaptation du dispositif d'évaluation des élèves en 1-2 H;
- mise en place de la nouvelle évaluation en 3-4 H et au cycle 2;
- accompagnement de la réforme du cycle 3 pour éviter que les enseignants soient encore plus écrasés sous de nouvelles responsabilités;
- participation au groupe de pilotage de l'enquête sur l'épuisement des enseignants (un groupe de travail va être créé au sein du SAEN),
- etc.

Nous vous invitons à lire notre rapport annuel¹ pour en savoir davantage. Un travail monstrueux est assuré par le président et tous les collègues du comité.

Au SAEN où le président dispose d'un allègement (10 périodes, soit 35 % de temps de travail); ce sont bien les cotisations de tous les membres qui permettent d'être aussi actifs et écoutés. Bien qu'aujourd'hui, certains de nos partenaires semblent atteints de surdit , nous devons poursuivre nos actions.

Pour achever de vous convaincre, passez donc tous les jours brievement sur le site, vous constaterez   quel point le SAEN est un syndicat vif et actif.

Rappelons que le SAEN a toujours pr f r  la n gociation et le dialogue   la guerre ouverte. Une grande partie du comit  a particip    la gr ve des 8/9 novembre et se pr pare   celle des 24/25, mais ce n'est pas de gaiet  de c eur que nous en sommes arriv s l , nous aurions de loin pr f r  un vrai dialogue avec nos autorit s.

Pour le Comit  cantonal, Kira Rothen, vice-pr sidente

(donn es actualis es le 3 d cembre 2016)

1 http://ad16/Activites_SAEN_2015-2016.pdf